

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU LUNDI 18 DECEMBRE 2017**

Conseiller en exercice :	81	L'an deux mille dix-sept, le dix-huit décembre, à dix-neuf
Présents :	50	heures, le Conseil communautaire s'est réuni en séance
Absent (s) excusé (s) :	24	ordinaire à la salle des Conférences du village d'entreprises,
Pouvoirs :	7	ZA du Rozier Coren à Saint-Flour, après convocation légale
Votants :	57	sous la Présidence de Monsieur Pierre JARLIER.

**Présents**

Daniel MIRAL, Jean-Louis CHADEFaux, Louis RAYNAL, Louis MANHÈS, Bernadette RESCHE, René MOLINES, René BRANDELY, Albert HUGON, Joseph BOUDOU, Patricia ROCHÈS, Guy MICHAUD, Pierre CHASSANG, Bernard COUDY, Martine CHAZARIN, Joël BRUN, Marina BESSE, Jean-Paul RESCHE, Céline CHARRIAUD, Jeanine RICHARD, Bernard MAURY, Annie ANDRIEUX, René PÉLISSIER, Philippe ÉCHALIER, Aline HUGONNET, Gérard DELPY, Pierre JARLIER, Martine GUIBERT, Sylvie CHADEL, Philippe DELORT, Jean-Pierre BERTHET, Mireille VICARD, Erick CHASTANG, Marie-Pierre DEVAUX, Claudette BRUGEROLLE, Hervé CARTAYRADE, Christiane MEYRONEINC, Jean-Jacques MONLOUBOU, Bernadette ANTONY, Michel DURIOL, Bernard REMISE, Olivier REVERSAT, Bernard CHAMBARON, Éric GOMESSE, Marie-Claire TOURRETTE, Bruno PARAN, Jean-Claude CHASTANG, Gérard MOULIADE, Laurent JULIEN, Jean-Marc BOUDOU, Gérard SALAT.

**Titulaires absents et excusés**

Michel ROUFFIAC, André ANGELVY, Pascal POUDEVIGNE, Christian GENDRE, Louis NAVECH, Richard BONAL, André JUGIEU, Sylvie PORTAL, Robert BOUDON, Louis PÉCHAUD, Gérard BONIFACIE, Jean-Marie MÉZANGE, Joël LABORIE, Jean-Pierre ESTAMPE, Louis GALTIER, Vital GENDRE, Pierre SEGUIS, Jean-Luc FAURE, Nicolas CUSSAC, Véronique TALON, Gilbert CHEVALIER, Nadine DUFOUR, Christophe VIDAL, Joël LAGLOIRE.

**Pouvoirs**

Thierry ANGLADE donne pouvoir à Céline CHARRIAUD  
Michel SEYT donne pouvoir à Pierre JARLIER  
Marguerite TARRISSON donne pouvoir à Sylvie CHADEL  
Hélène FLORIS GRÉCO donne pouvoir à Marie-Pierre DEVAUX  
Jonathan LAROUSSINIE donne pouvoir à Claudette BRUGEROLLE  
Jean-Victor PECOUL donne pouvoir à Jean-Pierre BERTHET  
Jean-Paul BLANQUET donne pouvoir à Jean-Jacques MONLOUBOU

Monsieur Olivier REVERSAT a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et les débats,**

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 20 NOVEMBRE 2017**

↓ **APPROUVE** le compte-rendu du conseil communautaire du lundi 20 novembre 2017.  
POUR : 57 VOIX

**RELEVÉS ECRITS DES DÉBATS DES SÉANCES DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES**

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à étudier les conditions d'installation d'un matériel d'enregistrement et de diffusion des débats en ligne. ;  
↓ **DIT** que la décision de recourir à l'installation d'un matériel d'enregistrement et de diffusion des débats en ligne s'inscrira dans le cadre de la préparation budgétaire 2018.  
POUR : 57 VOIX



## **CHOIX DES COMPÉTENCES OPTIONNELLES**

↓ **RETIENT** les compétences optionnelles telles que détaillées ci-dessous :

- Actions de développement économique ;
- Aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; à compter du 1er janvier 2018, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ;
- GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ;
- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ;
- Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire : construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire ;
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens ;
- Création et gestion de maisons de services au public ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement ;
- Action sociale d'intérêt communautaire.

POUR : 57 VOIX

## **INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME - SERVICE COMMUN MUTUALISÉ - PROJET DE CONVENTION AVEC LES COMMUNES**

↓ **ORGANISE** l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes ci-dessous, dans le cadre du service commun mutualisé de Saint-Flour Communauté, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;

- Lieutadès
- Pierrefort
- Brezons
- Chaudes-Aigues
- Saint-Urcize
- Deux Verges
- Fridefont
- La Trinitat
- Saint-Martial
- Saint-Rémy de Chaudes-Aigues
- Andelat
- Coltines
- Talizat
- Ussel
- Valuégols

↓ **ADOpte** le projet de convention portant intégration des communes au sein du service commun avec lesdites communes ;

↓ **DECIDE** d'imputer chaque année le remboursement des frais engagés par ce service commun sur les attributions de compensation des communes concernées par le service de l'application du droit des sols (ADS) ;

↓ **ADOpte** le projet de convention fixant les modalités d'organisation de l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation du sol à intervenir entre le service commun et lesdites communes ;

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer lesdites conventions.

POUR : 57 VOIX

## **INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME - SERVICE COMMUN MUTUALISÉ - PROJET DE CONVENTION AVEC HAUTES-TERRES COMMUNAUTÉ**

↓ **CONFIE** au service commun mutualisé de Saint-Flour Communauté l'instruction des autorisations d'urbanisme, au titre de l'année 2018, pour les communes de Hautes-Terres Communauté, dans le cadre d'une prestation de service ;

↓ **ADOpte** le projet de convention fixant les modalités financières de ladite prestation de services ;

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer lesdites conventions.

POUR : 57 VOIX

## **SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS - OUVERTURE D'UN POSTE D'INSTRUCTEUR(RICE) A TEMPS NON COMPLET**

↓ **Ouvre** un poste de d'instructeur (rice) des autorisations d'occupation et d'utilisation des sols à temps non complet de 0.35 ETP, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;

↓ **DIT** que les conditions de cadre d'emploi et de grade sont les suivantes :

- Catégorie C, grade adjoint administratif principal de seconde classe – Echelon 6 IB 380, IM 350



- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le contrat de travail correspondant, les éventuels avenants et toutes les pièces nécessaires au recrutement.

POUR : 57 VOIX

**REQUALIFICATION DE LA ZONE DE MONTPLAIN - 5<sup>ème</sup> TRANCHE : RUE HENRI FRESSANGE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2018**

- ✚ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel des travaux de requalification de la 5<sup>ème</sup> tranche de la zone de Montplain correspondant à la rue Henri Fressange tel que décrit ci-dessous :

Dépenses	H.T.	Recettes	H.T.
Travaux	400 000 €	Etat - DETR (40%)	185 658.40 €
Eclairage public	44 146 €	SDEC	10 153.47€
Honoraires et frais annexes	20 000 €	Autofinancement	268 334.13€
	464 146 €		464 146 €

- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter une aide au titre de la DETR 2018 en soutien à cette opération ;

- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'aboutissement de cette démarche.

POUR : 57 VOIX

**ZONE D'ACTIVITE DE NEUVEGLISE - DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DETR**

- ✚ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de la zone d'activités de Neuvéglise ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
Etudes et maîtrise d'œuvre	92 970 €	Etat (DETR)	196 588 €
Travaux	398 500 €	Autofinancement	294 882 €
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>491 470 €</b>	<b>TOTAL H.T.</b>	<b>491 470 €</b>

- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions pour la réalisation de cette opération auprès de l'État au titre de la DETR 2018 à hauteur de 196 588 € soit 40% d'une dépense subventionnable de 491 470 € HT ;

- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 57 VOIX

**OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCE - AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

- ✚ **EMET** un avis favorable quant aux propositions ci-dessous :

Saint-Flour :

14 janvier 2018

27 mai 2018

24 juin 2018

1<sup>er</sup>, 15, 29 juillet 2018

12, 19, 26 août 2018

16, 23, 30 décembre 2018

POUR : 48 VOIX

CONTRE : 2 (Hervé CARTAYRADE, Christiane MEYRONEINC)

ABSTENTIONS : 7 (Jean-Paul RESCHE, Joseph BOUDOU, Marie-Claire TOURETTE, Jean-Claude CHASTANG, Louis MANHES, Bernard REMISE, Gérard SALAT)

**MULTIPLE RURAL DE LACAPELLE-BARRES - ABANDON DE CREANCE**

- ✚ **APPROUVE** l'abandon d'une créance d'un montant de 8 000 euros, sous réserve d'une délibération concordante de la commune de LACAPELLE-BARRES pour la part lui revenant soit 4.000 euros.

- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 57 VOIX

**PROGRAMME AGRICOLE DE ST FLOUR COMMUNAUTÉ - MISE EN OEUVRE D'UN DISPOSITIF D'AIDES ÉCONOMIQUES AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

- ✚ **APPROUVE** les conditions d'intervention financière de Saint-Flour Communauté, au titre de son deuxième programme d'intervention agricole, en direction des exploitations agricoles engagées dans des démarches de qualité différenciées, telles que détaillées dans l'annexe financière de la convention avec la région Auvergne-Rhône-Alpes ;



- ↓ **SOLLICITE** auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes la signature d'une convention pour la mise en œuvre des aides économiques dans le cadre de la loi NOTRe, l'autorisant à attribuer des aides directes au bénéfice du développement et de la modernisation des TPE-PME, et l'autorisant à attribuer des aides à vocation agricole en application du programme d'intervention agricole et rural 2017-2020 ;
- ↓ **APPROUVE** le nouveau projet de convention annexé à la délibération à intervenir entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Saint-Flour Communauté pour la mise en œuvre de ces aides économiques pour la période 2017-2021 ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention.

POUR : 57 VOIX

**PROGRAMME D'INTERVENTION AGRICOLE ET RURAL 2017-2020 - SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT DE MATERIEL DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DE PRODUITS APICOLES**

- ↓ **APPROUVE** l'attribution d'une aide d'un montant de 2 084 €, en application des fiches actions 1.7 et 2.3 du programme d'intervention agricole et rural 2017-2020, en soutien au projet de production apicole de qualité et à la transformation de produits d'origine apicole de Madame Géraldine CAULUS ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à verser cette aide sur présentation des pièces justificatives ;
- ↓ **SIGNE** toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 56 VOIX

ABSTENTION : 1 (Daniel MIRAL)

**PROGRAMME D'INTERVENTION AGRICOLE ET RURAL 2017-2020 - SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT D'UN VÉHICULE FRIGORIFIQUE LA FERME DE LA CITE DES VENTS**

- ↓ **APPROUVE** l'attribution d'une aide d'un montant de 1 265 €, en application de la fiche action 2.3 du programme d'intervention agricole et rural 2017-2020, en soutien au projet de transformation de fromages AOP de la Ferme de la cité des vents ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à verser cette aide sur présentation des pièces justificatives ;
- ↓ **SIGNE** toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 48 VOIX

ABSTENTIONS : 9 (Marie-Claire TOURRETTE, Patricia ROCHÈS, Aline HUGONNET, Jean-Paul RESCHE, Jean-Marc BOUDOU, Bernard COUDY, Joël BRUN, Bernard CHAMBARON, Eric GOMESSE)

**PROGRAMME D'INTERVENTION AGRICOLE ET RURAL 2017-2020 - SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT DE MATÉRIEL FRIGORIFIQUE GAEC DU PUY COUJOLE**

- ↓ **APPROUVE** l'attribution d'une aide d'un montant de 3 800 €, en application de la fiche action 2.3 du programme d'intervention agricole et rural 2017-2020, en soutien au projet de transformation de fromage AOP du GAEC du Puy Coujoule ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à verser cette aide sur présentation des pièces justificatives ;
- ↓ **SIGNE** toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 57 VOIX

**GESTION ET ANIMATION DU PROGRAMME D'INTERVENTION AGRICOLE ET RURAL - OUVERTURE D'UN POSTE DE CHARGÉ(E) DE MISSION**

- ↓ **OUVRE** ledit poste dans les conditions qui figurent ci-dessous :

Durée	Emploi	Nombre de postes	Rémunération
<b>Chargé(e) de mission pour la gestion et l'animation du programme d'intervention agricole et rural</b>			
12 mois	Grade des ingénieurs territoriaux Temps complet : 1 ETP	1	IB 434 – IM 383

- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à recruter, dans les conditions fixées par l'article 3-3 deuxièmement de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, un agent non titulaire selon les modalités décrites ci-dessus et pour une période de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 dans le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le contrat de travail correspondant, les éventuels avenants et toutes les pièces nécessaires au recrutement.

POUR : 57 VOIX

**OFFICE DE TOURISME DES PAYS DE SAINT-FOUR - APPROBATION DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS 2017-2020**

- ↓ **APPROUVE** la convention d'objectifs 2017-2019 avec l'Office de tourisme intercommunal des Pays de Saint-Flour ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer cette convention.

POUR : 60 VOIX



20h45 Erick CHASTANG donne un pouvoir à Philippe DELORT et quitte la séance

**PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS (PRPGD) EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - COMMISSION CONSULTATIVE D'ÉLABORATION ET DE SUIVI (CCES) - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE SAINT-LOUR COMMUNAUTÉ**

- ↓ **PROCÈDE** à la désignation des deux représentants de Saint-Flour Communauté amenés à siéger au sein de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) en Auvergne-Rhône-Alpes telle que détaillée ci-dessous :

<b>Élue titulaire</b>	Céline CHARRIAUD
<b>Élu suppléant</b>	Pierre JARLIER

POUR : 57 VOIX

**CONTRAT LOCAL DE SANTÉ - ADOPTION DU PROGRAMME D' ACTIONS PLURIANNUEL ET CONTRACTUALISATION AVEC L'AGENCE REGIONALE DE SANTÉ**

- ↓ **APPROUVE** le Contrat Local de Santé qui définit les orientations stratégiques de santé du Bassin de Santé Intermédiaire de Saint-Flour ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ledit contrat et toutes pièces nécessaires à sa mise en vigueur.

POUR : 57 VOIX

**CONTRAT DE COHÉSION SOCIALE - ADOPTION DU PROGRAMME D'INTERVENTION**

- ↓ **APPROUVE** les fiches actions du Contrat de cohésion sociale 2018-2020 telles qu'elles figurent en annexe à la délibération ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document contractuel lié à la mise en œuvre de ce Contrat de cohésion sociale ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter toutes les aides publiques au titre de l'Europe, l'Etat, la Région et tous les partenaires financiers privés.

POUR : 57 VOIX

**CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (C.T.G.) ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (C.A.F.) DU CANTAL ET SAINT-LOUR COMMUNAUTE**

- ↓ **VALIDE** le plan d'actions pluriannuel de 4 ans, comportant neuf fiches actions transversales au Contrat de cohésion sociale et une fiche action de coordination, propre à cet outil ;
- ↓ **ADOpte** le projet de Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales du Cantal ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'accord-cadre relatif à ladite Convention Territoriale Globale avec la C.A.F. du Cantal et toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de cette convention.

POUR : 57 VOIX

**DISPOSITIF DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORTS AUX ASSOCIATIONS AGREES « JEUNESSE ET EDUCATION POPULAIRE » (HORS A.L.S.H.)**

- ↓ **MAINTIENT** l'intervention de Saint-Flour Communauté en matière d'aides au transport dans le respect des anciennes dispositions du Contrat Educatif Local et de l'appel à projet « Actions locales en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire » ;
- ↓ **EXPERIMENTE** un dispositif propre à Saint-Flour Communauté en 2018 et ce quelle que soit l'évolution du dispositif proposé par l'Etat ;
- ↓ **ENCADRE** ce dispositif sur la base de critères d'éligibilité cumulatifs qui existaient jusqu'à présent au titre du C.E.L. et de l'appel à projet « Actions locales en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaires » :
  - Transports d'enfants,
  - Déroulement hors temps scolaire,
  - Activités culturelles ou sportives (hors fédération sportive),
  - Déplacements dans le Cantal ;
- ↓ **CIBLE** les structures bénéficiaires, à savoir les associations agréées « Jeunesse et éducation populaire », hors A.L.S.H. par ailleurs soutenus par Saint-Flour Communauté ;
- ↓ **FIXE** les modalités de prise en charge des transports du dispositif de manière harmonisée pour l'ensemble du territoire et pour chaque bénéficiaire à hauteur de 50% du coût total des transports, avec un plafond de 3 000 €/association ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires pour à l'aboutissement de ce dispositif.

POUR : 57 VOIX



### CONVENTION DE GESTION ET D'OBJECTIFS AVEC LES STRUCTURES GESTIONNAIRES ENGAGEES AU TITRE DES CONTRATS ENFANCE JEUNESSE

- ↓ **APPROUVE** les projets de convention de gestion et d'objectifs à intervenir entre Saint-Flour Communauté et les structures gestionnaires suivantes :
  - C.C.A.S. de Saint-Flour au titre de l'A.L.S.H. 14-17 ans,
  - « Les P'tits Filous » au titre de l'A.L.S.H.,
  - A.D.M.R. de Saint-Flour au titre de la micro crèche,
  - « Familles rurales » de Pierrefort au titre de l'A.L.S.H.,
  - O.M.J.S. de Saint-Flour au titre des A.L.S.H. ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer lesdites conventions et toutes les pièces nécessaires à ce conventionnement.

POUR : 57 VOIX

### PROJET DE MAISON DES SERVICES DE NEUVEGLISE - ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT MODIFICATIF

- ↓ **APPROUVE** le plan de financement modificatif ci-dessous pour la création de la maison des services de Neuveglise-sur-Truyère ;

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	789 324,50 €	Etat (DETR)	156 510 €
Honoraires - Maîtrise d'œuvre-Etudes	86 826,59 €	Conseil Régional (Contrat ambition région)	171 000 €
BE contrôle, SPS, rapports amiante, sol, ADO...	37 315 €	Conseil Départemental	245 954 €
		Europe (LEADER)	150 000 €
		Ressources propres	190 000,09 €
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>913 464,09 €</b>	<b>TOTAL H.T.</b>	<b>913 464,09 €</b>

- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions LEADER pour la réalisation de cette opération ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 57 VOIX

### BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE CENTRE AQUALUDIQUE - CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- ↓ **CONSTITUE** une provision de 10 000 € pour risques et charges en vue de grosses réparations sur le budget annexe du Centre aqualudique, au titre de l'année 2017 portant la provision à 99 000 euros ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder aux mouvements comptables nécessaires.

POUR : 57 VOIX

### BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE POLE DE SANTE - CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- ↓ **CONSTITUE** une provision de 2 210.40 € pour risques et charges en vue de grosses réparations sur le budget annexe du pôle de santé, au titre de l'année 2017 portant la provision à 7 793.30 euros ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder aux mouvements comptables nécessaires.

POUR : 57 VOIX

### BUDGET REGIE SPANC - FINANCEMENT EXCEPTIONNEL DU SERVICE

- ↓ **ADOpte**, à titre exceptionnel, au titre de l'année 2017, le principe d'un financement de la régie du service SPANC par une participation exceptionnelle du budget général ;
- ↓ **FINANCE** le budget de la régie du service SPANC par une participation exceptionnelle du budget général d'un montant maximum de 70 000 € ;
- ↓ **PROCEDE**, si nécessaire, à une reprise de provision d'un montant de 70 000 € pour financer cette participation exceptionnelle, à déduire de la provision constituée par la communauté de communes du pays de Saint-Flour Margeride en 2012 à un montant de 302 000 €.
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder aux mouvements comptables nécessaires.

POUR : 57 VOIX

### BUDGET COLLECTE DES ORDURES MENAGERES - FINANCEMENT EXCEPTIONNEL DU SERVICE

- ↓ **PROLONGE**, à titre exceptionnel, au titre de l'année 2017, le principe d'un financement au budget annexe « Collecte des ordures ménagères » par des participations exceptionnelles du budget général ;

⚡ **FINANCE** le budget collecte des ordures ménagères 2017 par des participations exceptionnelles du budget général de 26 398 € et 19 191,15 € ;

⚡ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder aux mouvements comptables nécessaires.

POUR : 57 VOIX

**BUDGET PRIMITIF 2017 - DECISIONS MODIFICATIVES**

⚡ **ADOpte** les décisions modificatives telles que présentées ci-dessous :

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>Budget général OPAH op.110 régul crédits budgétaires</b>				
C/20422 subv. personnes de droit privé	-125 000 €			
c/2031 Etudes		+ 125 000 €		
<b>Budget général Acquisition de matériel op.107 régul crédits budgétaires</b>				
c/2051 concessions et droits similaires		2 000 €		
c/2183 acquisition de bureau et matériel informatique		10 000 €		
c/2184 Mobilier		6 500 €		
C/2188 Autres immobilisations	- 18 500 €			
<b>Budget général op 50 et 55 (RAR) régularisation erreur sur imputation budgétaires</b>				
c/202 op 50 réalisation de documents d'urbanisme	- 39 180 €			
C/202 op 55		+ 39 180 €		
<b>Budget général - FPIC</b>				
c/73223 adm 020 FPIC			- 13 128 €	
c/022 01 dépenses imprévues	- 13 128 €			
<b>Budget général - régularisation erreur d'imputation budgétaire</b>				
c/7411 - Dotation forfaitaire			180 500 €	
c/74711 - Etat				+ 180 500 €
<b>Budget général - régul imputation budgétaire - fonds de concours Les Aygues</b>				
c/2041412-60-01	- 66 667 €			
c/2041412-59-01		+ 66 667		



<b>Budget général - dotation d'intercommunalité</b>				
C :74124 Dotation d'intercommunalité				+ 5 691 €
C/74126 Dotation de compensation			- 22 693 €	
C/022 dépenses imprévues	- 17 002 €			
<b>Budget général - CIAP - REGUL IMPUTATION</b>				
2031-25 études		+ 99 000 €		
2313-25 travaux	- 99 000 €			
<b>Etude vélos électriques</b>	<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
c/ 2031 op 73 études		+ 13 000 €		
c/ 2031 op 73 études		+ 20 000 €		
c/ 1311 op 73 subv TEPCV				4 300 €
C/ 21782 op 73 matériel de transport	- - 20 000 €			
c/ 2031 op 32 étude	- 8 700 €			
<b>Véhicules électriques</b>	<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
c/ 21782 op 21 véhicules		+ 6 000 €		
c/ 1311 op 21 subv TEPCV				+ 17 000 €
c/ 020.01 Dépenses imprévues		+ 2 400 €		
c/ 21782 op 73 véhicules		+17 000 €		
c/ 1311 op 73 subv TEPCV				+ 8 400 €

⚡ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.  
POUR : 57 VOIX

#### **BUDGET ANNEXE FORAGE 2017 - DECISION MODIFICATIVE**

⚡ **ADOpte** la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

	<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>Budget annexe forage</b>				
c/611 prestation de service		+ 2 000 €		
c/6061 énergie		+ 2 600 €		
c/70111 ventes d'eau				+4 600 €

⚡ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.  
POUR : 57 VOIX

#### **BUDGET DOMAINE NORDIQUE 2017 - DECISION MODIFICATIVE**

⚡ **ADOpte** les décisions modificatives telles que présentées ci-dessous :



Domaine nordique - régularisation imputation achat chalet	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
c/2188 Autres immobilisations	- 21 000 €			
c/ 2312 op 101		+ 21 000 €		

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>Budget annexe domaine nordique - Régularisation mis à disposition de personnel</b>				
C/ 021 virement de la section de fonctionnement			- 14 000 €	
c/023 virement à la section d'ivt	- 14 000 €			
C/ 62871 remboursement de frais à la collec de rattachement		14 000 €		
C/ 2188.101.020	- 14 000 €			

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.  
POUR : 57 VOIX

#### BUDGET CONSERVATOIRE 2017 - DECISION MODIFICATIVE

↓ **ADOpte** la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

Conservatoire - de Travaux de réhabilitation énergétique	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
c/2313 - travaux		+ 7 000 €		
c/1311 - subvention TEPCV				+ 7 000 €

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.  
POUR : 57 VOIX

#### BUDGET COLLECTE DES ORDURES MENAGERES/DECHETTERIE 2017 - DECISIONS MODIFICATIVES

↓ **ADOpte** les décisions modificatives telles que présentée ci-dessous :

COLLECTE DES OM / DECHETTERIE - Régularisation des dépenses de mise en décharge entre budgets annexes	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
BA OM c/62878 remboursement de frais à d'autres organismes	- 9 500 €			
BA OM c/7331 TEOM			- 9 500 €	
BA Déchetterie c/7331 TEOM			-	+ 9 500 €
BA Déchetterie c/62878 remboursement de frais à d'autres organismes		+ 9 500 €	-	

DECHETTERIE - Régularisation immobilisations	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
c/ 6811 Immobilisations		270 €		
c/ 28182 Immobilisations				270 €
c/ 6541 admission en non valeur	- 270 €			
c/ 020 Dépenses imprévues d'investissement		+ 270 €		



COLLECTE DES OM - Régularisation immobilisations	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
c/ 6811 Immobilisations		+ 25 000 €		
c/ 6419 remboursement rémunération de personnel				+ 9 000 €
c/ 7331.01 TEOM				+ 16 000 €
c/ 28182 Immobilisations				+ 25 000 €
c/ 020 Dépenses imprévues d'investissement		+ 25 000 €		

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.  
POUR : 57 VOIX

#### BUDGET PÔLE DE SANTE - DECISION MODIFICATIVE

↓ **ADOpte** la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

Pôle de santé - remboursement caution radiologiques	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
C/165 - Dépôts et cautionnements reçus		+ 165 €		
C/165 - Dépôts et cautionnements reçus			- 165 €	

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.  
POUR : 57 VOIX

#### BUDGET ANNEXE ZA DE NEUVEGLISE - DECISION MODIFICATIVE

↓ **ADOpte** la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

ZA Neuvéglise - inscription de crédits budgétaires	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
c/ 6015 terrains à aménager		110 000 €		
c/ 605 terrain à aménager		650 000 €		
c/ 7411 Subvention Etat				130 000 €
c/ 7472 Subv Région				130 000 €
c/ 7015 vente de terrains aménagés				445 000 €
c/ 1641 Emprunt				55 000 €
c/ 7133.01 Stocks		705 000 €		
c/ 3351.01 Stocks		760 000 €		
c/ 3351.01 Stocks				705 000 €
c/ 7133.01 Stocks				760 000 €

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.  
POUR : 57 VOIX

#### BUDGET REGIE SPANC - DECISION MODIFICATIVE

↓ **ADOpte** la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

SPANC - régularisation du mécanisme comptable de la participation au SYTEC pour le traitement des boues	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
c/ 658 charges diverses	- 34 871.02 €			
c/7588 Produits divers			- 34 871.02 €	



SPANC - Régularisation immobilisations	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
c/ 6811 Immobilisations		1 600 €		
c/ 28182 Immobilisations				1 600 €
c/ 778 Autres produits exceptionnels				1 600 €
c/ 458101 Travaux		1 600 €		

⚡ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.  
POUR : 57 VOIX

#### REGIE DISTRIBUTION DE CHALEUR - AVANCE REMBOURSABLE

⚡ **PROCÈDE** au remboursement de l'avance remboursable de 159 400 € à partir de l'exercice 2017 sur une durée de 5 ans ;

⚡ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder aux mouvements comptables nécessaires.  
POUR : 57 VOIX

#### OPAH CENTRE BOURG - APPROBATION DE LA CONVENTION AVEC LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

⚡ **APPROUVE** le projet de convention de partenariat pour programme d'actions annexée à la délibération ;

⚡ **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès de la Caisse des dépôts et consignations conformément au projet de convention ;

⚡ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.  
POUR : 57 VOIX

#### AMENAGEMENT D'UNE MAISON DE L'HABITAT CENTRE D'INTERPRETATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE TRANCHE 3 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX N°8A ISOLATION DES COMBLES

⚡ **ATTRIBUE** le marché à l'entreprise ISO-Inter - ZI de Bridal - 19130 OBJAT pour un montant de 2 220.90 € HT ;

⚡ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces constitutives des marchés de travaux des lots susvisés avec les entreprises.  
POUR : 57 VOIX

#### ÉCOMUSÉE DE MARGERIDE - DEMANDE DE SUBVENTIONS 2018

⚡ **APPROUVE** les plans de financement prévisionnels ci-dessous relatifs aux actions mises en œuvre par l'Ecomusée de Margeride sur l'année 2018 :

##### Plan de financement global :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES	
Exposition La Bête	34 480 €	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	30 500 €
Exposition au Jardin	9 800 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	10 000 €
Actions de médiation	24 180 €	Département du Cantal	8 000 €
Mission inventaire / Récolement	9 700 €	LEADER	8 228 €
		Autofinancement	21 432 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>78 160 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>78 160 €</b>

→ dont plan de financement dépenses éligibles au titre du programme LEADER :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES	
<b>Exposition La Bête</b>			
Scénographie	7 650 €	LEADER	8 228 €
Prestations de service	2 000 €	Autofinancement	2 057 €
Communication	635 €		
<b>TOTAL HT</b>	<b>10 285 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>10 285 €</b>

→ dont plan de financement hors dépenses éligibles au titre du programme LEADER :



DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES	
Exposition La Bête	24 195 €	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	30 500 €
Exposition au Jardin	9 800 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	10 000 €
Actions de médiation	24 180 €	Département du Cantal	8 000 €
Mission inventaire / Récolement	9 700 €	Autofinancement	19 375 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>67 875 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>67 875 €</b>

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil Départemental du Cantal et du programme LEADER ;

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 57 VOIX

**ÉCOMUSÉE DE MARGERIDE – DIRECTION MUTUALISÉE - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL AVEC LA COMMUNE DE SAINT-FLOUR**

↓ **APPROUVE** la convention de mise à disposition de personnel au profit de Saint-Flour Communauté ;

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer avec la Commune de Saint-Flour la convention de mise à disposition d'un attaché de conservation auprès de Saint-Flour Communauté à hauteur de 50 % de son temps de travail du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.

POUR : 57 VOIX

**ÉCOMUSÉE DE MARGERIDE - INVENTAIRE ET RECOLEMENT - RECONDUCTION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL AVEC LA COMMUNE DE SAINT-FLOUR**

↓ **APPROUVE** le projet d'avenant n°4 à la convention de mise à disposition de personnel au profit de Saint-Flour Communauté ;

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer avec la commune de Saint-Flour l'avenant n°4 à la convention de mise à disposition pour un adjoint du patrimoine auprès de Saint-Flour Communauté à hauteur de 25 % de son temps de travail du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018.

POUR : 57 VOIX

**ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES SUR L'ANTENNE TERRITORIALE DE PIERREFORT - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL ENTRE LA VILLE DE PIERREFORT ET SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ**

↓ **APPROUVE** le projet de convention de mise à disposition annexée à la délibération intervenant entre la Commune de Pierrefort et Saint-Flour Communauté ;

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention au nom de Saint-Flour Communauté ainsi que l'ensemble des pièces relatives à cette mise à disposition.

POUR : 57 VOIX

**ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DES DOCUMENTS D'OBJECTIFS DES SITES NATURA 2000 N°FR8301059, FR8312005, FR8302032 ET FR8312010 - OUVERTURE D'UN POSTE D'ANIMATEUR(RICE) NATURA 2000**

↓ **OUVRE** ledit poste dans les conditions qui figurent ci-dessous :

Durée	Emploi	Nombre de postes	Rémunération
<b>Chargé(e) de mission Natura 2000</b>			
12 mois	Grade des ingénieurs territoriaux Temps complet : 1 ETP	1	IB 434 – IM 383

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à recruter, dans les conditions fixées par l'article 3-3 deuxièmement de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, un agent non titulaire selon les modalités décrites ci-dessus : 1 an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 dans le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux ;

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le contrat de travail correspondant, les éventuels avenants et toutes les pièces nécessaires au recrutement.

POUR : 57 VOIX

**PROTECTION ET ACTION SOCIALE DES AGENTS COMMUNAUTAIRES - CNAS ET PRÉVOYANCE  
MAINTIEN DE SALAIRE**

- ↓ **FIXE** le montant de la participation pour le risque Prévoyance à hauteur de 15 € par agent par mois et proratisée en fonction du temps de travail sans qu'elle puisse être supérieure au montant de la cotisation due par l'agent ;
- ↓ **APPROUVE** l'extension à tous les agents de Saint-Flour Communauté des dispositions prises concernant le maintien des éléments composant le régime indemnitaire aux agents absents pour certaines indisponibilités physiques, dans la limite du maintien dont bénéficient les différents services de l'État ;
- ↓ **DIT** que les dispositions concernant les conditions d'extension de la prévoyance maintien de salaire aura une prise d'effet effective au 1<sup>er</sup> mars 2018 ;
- ↓ **ÉTEND** les dispositions du CNAS à l'ensemble du personnel de Saint-Flour Communauté telles que décrites ci-dessus.

POUR : 57 VOIX

**PLAN LOCAL D'URBANISME DE CHAUDES-AIGUES - MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 - MODALITES DE MISE A DISPOSITION**

- ↓ **DEFINIT** les modalités de mise à disposition du public telles que détaillées ci-après :
  - Le projet de modification, l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées mentionnées aux articles L. 132-7 et L. 132-9 du code de l'urbanisme seront mis à disposition du public pendant au moins un mois dans les locaux de la mairie de CHAUDES-AIGUES et dans les locaux de SAINT-FLOUR COMMUNAUTE aux jours et heures d'ouverture au public.
  - Un registre sera ouvert sur chaque site afin de recueillir les observations du public.

POUR : 57 VOIX

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE SYNDICAT MIXTE DE PREFIGURATION DU PNR AUBRAC - APPROBATION DE L'ANNEXE OPERATIONNELLE RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME LEADER « AUBRAC, OLT, CAUSSE » SUR L'EXERCICE 2017**

- ↓ **APPROUVE** l'annexe opérationnelle à la convention cadre portant sur de partenariat pour la mise en œuvre du programme leader « Aubrac, Olt, Causse » sur l'exercice 2017 ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer cette annexe opérationnelle pour la mise en œuvre du programme leader « Aubrac, Olt, Causse » sur l'exercice 2017 ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires pour mettre en œuvre cette convention et à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 57 VOIX

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h38.

A SAINT-FLOUR, le 20 décembre 2017

Affiché le 26 décembre 2017

Le Président,

Pierre JARLIER

